

Félix Turgeon, avocat
Ligne directe : (514) 598-3811
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : fturgeon@gazmetro.com

Montréal, le 28 juillet 2004

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET: Demande afin d'obtenir l'autorisation d'un projet d'extension de réseau («Projet Sainte-Sophie/Saint-Jérôme»)
V/dossier: R-3532-2004
N/dossier: 312-00229

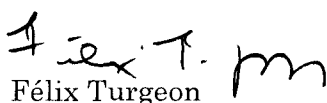
Chère consœur,

Relativement au dossier en rubrique, la présente vise à faire part de quelques commentaires de Société en commandite Gaz Métro (« SCGM ») suite à la réception des demandes de remboursement de frais des intervenants.

SCGM n'a aucun commentaire particulier à formuler en ce qui a trait à la demande de remboursement de frais de l'Union des municipalités du Québec.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la demande de remboursement de frais du GRAME, nous notons que le principe de la « substitution » d'un procureur par un analyste, bien que non prévue au Guide de paiement de frais des intervenants, a été acceptée dans au moins un autre dossier traité par la Régie. Nous laissons donc le soin à la Régie de juger de cette pratique dans le présent dossier.

Nous espérons le tout utile et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



Félix Turgeon

FT/cd

c. c.: **Par courriel seulement aux procureurs des intervenants de R-3532-2004**

la vie en bleu
M. Jean-François Lefebvre (GRAME)
M^e Eric Couture (UMQ)

M^e Pierre Tourigny (RNCREQ)